

actu **vérités**

Financièrement, l'année 2007 fut excellente

A l'heure où les comptes de fonctionnement 2007 sont bouclés, voici notre sélection des dix faits qui ont marqué l'année qui s'est achevée. Parmi les principaux citons: le boni de près de 5 millions de francs, l'ouverture du nouvel espace de vie enfantine des Libellules, la mise en service d'une ligne de tram et un nouveau centre de quartier au Lignon.



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Intégration et insertion

Délai rédactionnel: 16 juin 2008

Parution: 9 juillet 2008

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© LDD

P. 3

Une excellente année 2007

Parmi les faits de l'année: un boni de près de 5 millions de francs, les 10 ans du bassin couvert du Lignon, l'ouverture de l'EVE Libellules et la mise en service d'une ligne de tram.



© Frank Mentha

P. 10

Conseil municipal

Approuver une idée pour mieux la rejeter ensuite. Tel est le "jeu" auquel se sont prêtés les conseillers municipaux au sujet d'une motion baptisée "Pour un salon de campagne".



© DCTI

P. 13

Offre promotionnelle unireso

Une nouvelle fois Vernier s'associe aux TPG, en proposant une offre exceptionnelle à ne pas manquer pour les jeunes de 6 à 25 ans à l'achat d'un nouvel abonnement annuel junior.



© LDD

P. 24

Nuisances de l'aéroport

L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport émet de sérieux doutes sur la pertinence des études complémentaires rendues par l'AIG.



© LDD

P. 28

Activités d'été

Centre aéré, camp scout, mercredis aérés pour les plus jeunes, animation dans le quartier des Avanchets, cet été les enfants de la commune seront occupés.

Les dix faits marquants de l'année 2007

Bonni record

Le premier exercice de cette nouvelle législature se termine avec un excédent de revenus de près de 5 millions de francs. Cet exercice prend la troisième place dans le "top ten" de ces dernières années (derrière 2004 et 2006). Les comptes présentent un total des charges de 79,683 millions de francs, tandis que les revenus s'élèvent à 84,618 millions, soit un excédent de revenus de 4,935 millions. Cette différence s'explique principalement par les recettes fiscales excellentes: les centimes additionnels des personnes physiques (+ 907 000 francs) et les centimes additionnels des personnes morales (+ 2,309 millions de francs); ainsi que par le fonds de péréquation (alimenté par le 20% des impôts des personnes morales) dont les versements ont été supérieurs de 3,176 millions de francs à ce qui était prévu.

Ouverture d'un nouvel espace de vie enfantine aux Libellules

Fruit d'un partenariat exemplaire avec les Services Industriels de Genève, l'EVE des Libellules a ouvert ses portes le 20 août à 7h du matin. Il offre 106 places, dont la moitié est réservée aux enfants du personnel SIG. Il porte ainsi à 350 le nombre de places d'accueil sur la commune. Inauguré officiellement le 10 octobre, cet espace a été édifié par les Services Industriels de Genève (pour un coût d'environ 6 millions de francs). Mitoyen à leur restaurant d'entreprise, il se compose d'une crèche et d'un jardin d'enfants. La crèche dispose de 88 places et accueille les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à 4

ans. Le jardin d'enfants dispose de 18 places (le matin et l'après-midi) destinées aux enfants de 2 à 5 ans.

Incendie du bâtiment administratif du centre d'entretien

Le 24 avril 2007, les pompiers sont intervenus au centre d'entretien. Sept mois ont été nécessaires pour remettre en état le bâtiment administratif. Le total des dégâts liés à cet incendie n'est pas encore connu. Mais il s'élèvera autour des 450 000 francs.

Déplacement des Batiflex de Balexert aux Ranches

Les conclusions de l'étude effectuée par le Service de la recherche en éducation (SRED) sur les perspectives scolaires pour la période 2006 à 2009 ont démontré que sur l'ensemble du secteur 1 (Vernier-village), il y a à court et moyen terme un besoin de classes supplémentaires. Il a égale-

ment été démontré que les locaux à disposition du Groupement intercommunal pour les activités parascolaires devaient s'agrandir: le nombre d'enfants fréquentant les cuisines scolaires est en augmentation constante. Il faut se rappeler que le GIAP occupe des salles de classes et aussi des locaux annexes, ce qui ne va pas sans poser parfois des problèmes d'organisation. De 2007 à 2011, il a été proposé de déplacer quatre classes Batiflex situées sur le site de l'école de Balexert.

En effet, en regroupant les activités du parascolaire sur le site de l'école Bourquin, ces classes sont aujourd'hui disponibles. Les quatre classes ont été déplacées sur le site de la poste. Cela permet de sortir totalement le GIAP des écoles des Ranches et donc a permis au Département de l'instruction publique d'ouvrir de nouvelles classes.



Le nouvel espace de vie des Libellules

Nouveau futur centre de quartier au Lignon

Au Lignon, la commune ne disposait pas de surface pouvant être mise à disposition de la population. De plus, la ludothèque occupait un local exigu dans l'Eglise Protestante. Comme la Paroisse Catholique de l'Epiphanie disposait d'un espace important et inoccupé au rez-de-chaussée inférieur (650 m²), un accord fut trouvé pour y aménager un centre de quartier. Moyennant des travaux conséquents, ce centre pourra être exploité gratuitement (hormis les charges) pendant une durée de douze ans. Au final, le

centre de quartier regroupera la ludothèque, la "Boutique 2000 du déjà porté", deux salles communales (170 m² et 60 m²), des sanitaires et une cuisine. Un escalier de secours a été créé, ainsi que deux nouveaux locaux en faveur de la Paroisse.

Ligne de tram aux Avanchets

Le 8 décembre 2007 a été inaugurée en présence du conseiller fédéral Moritz Leuenberger le premier tronçon de la ligne de tram TCMC (Cornavin-Meyrin-Cern). Ce tronçon de 3,6 km relie en 11 minutes la gare Cornavin à la cité des Avanchets.

Coût: 150 millions de francs. Trois des huit arrêts sont situés sur territoire verniolan: Bouchet, Balexert et Avanchets. La commune a réalisé et financé les équipements de surface des trois arrêts. Le second tronçon (jusqu'à la Meyrin-Cité) sera inauguré en décembre 2009. Enfin, le tronçon final (jusqu'au CERN) est agendé à décembre 2010.

Elections du Conseil administratif et du Conseil municipal

La population (y compris les étrangers résidant légalement en Suisse depuis 8 ans) a élu le 25 mars les 37

Objectif: diminuer la dette

Alain-Dominique Mauris, administrateur délégué par le Conseil d'Etat:

Etes-vous satisfait du boni record des comptes 2007?

"Voilà de quoi être satisfait, en effet. Remercions donc toutes celles et ceux qui ont contribué à ce résultat. En analysant les chiffres on constate que les dépassements budgétaires ont largement été couverts par les économies réalisées sur d'autres postes et par les hausses de revenus. La plupart des dépenses ont été maintenues dans les limites autorisées et cela démontre la grande rigueur dans la gestion des comptes communaux (Il y en a des centaines !). La commune a aussi bénéficié d'une amélioration des recettes fiscales, reflet de la bonne conjoncture."

A quoi va servir ce montant de près de 5 millions de francs ?

"Cet excédent de revenus de près de 5 millions va nous permettre de diminuer l'importante dette de la commune. Elle se monte actuellement à plus de 123 millions. Chaque jour, la

commune doit payer environ CHF 11'000.- pour assurer les intérêts de cette dette. C'est beaucoup. Deux jours et demi d'intérêt équivalent presque au coût d'une place de crèche pour 1 an ou à une partie importante d'une subvention communale annuelle versée à un club sportif verniolan ou encore à trois mois de salaire mensuel d'un ouvrier agricole. Vous l'aurez compris, une gestion saine des finances communales passe par la maîtrise de la dette et des dépenses.

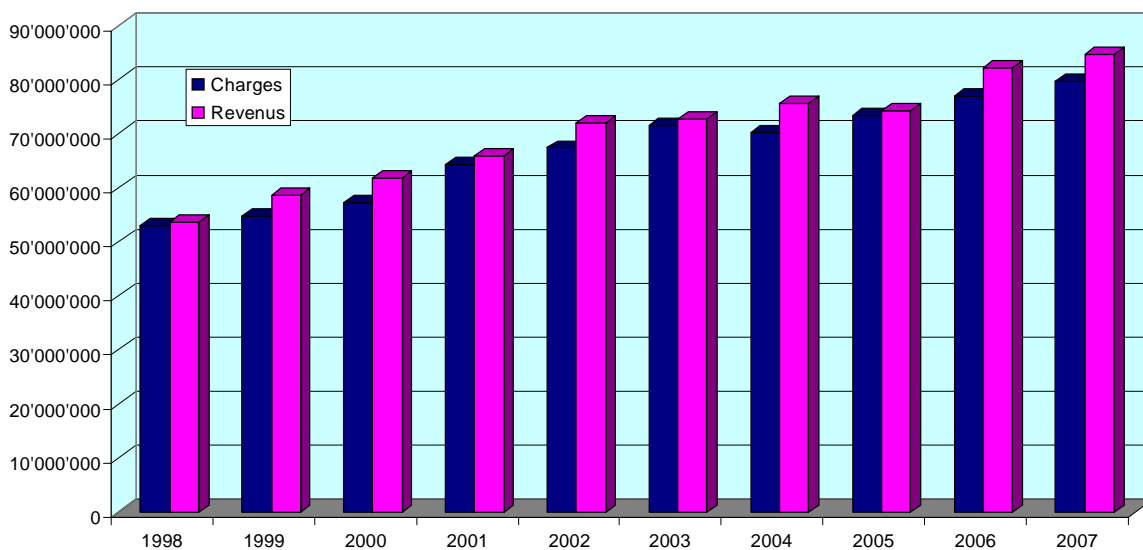
Ce boni, que certains appellent bénéfice, ne doit pas être pris comme une invitation à une fuite en avant lors de l'élaboration du budget 2009. Il faut garder raison et comme la fable, engranger des réserves pour l'hiver. Cette réserve peut très vite fondre face aux transferts de charges du canton sur les communes ou pour répondre à des enjeux politiques démesurés. C'est pour cela que le Conseil administratif a clairement énoncé les priorités de fonctionnement et d'investissements, il faudra s'y tenir. L'ensemble des élus municipaux ont été invités à cela."

Vernier deviendrait-elle une commune riche?

"D'ici quelques semaines nous allons commencer à préparer le prochain budget. Nous maintiendrons cet esprit de rigueur en n'engageant que ce qui est nécessaire. Vernier reste une commune pauvre en comparaison avec les autres communes du canton. Pourtant elle s'est fortement engagée dans le social et l'intégration, les équipements, la culture et le sport. Elle continuera là aussi à offrir aux habitants un maximum de prestations de qualité mais ne pourra pas tout faire et pas se croire plus riche qu'elle ne l'est....alors patience!

Il en va de la finance communale comme du développement durable: faire peser une dette importante sur les épaules de nos enfants, c'est comme leur manger le pain qui les fera grandir! Nous devons nous assurer de payer nos dépenses et développer nos ressources. Ce superbe boni nous permet ainsi de confirmer notre façon de gérer la commune et son développement et de poser des limites à nos ambitions."

Evolution des charges et revenus de fonctionnement



personnes formant le Conseil municipal de la nouvelle législature. Le taux de participation n'était que de 30,26%. Le parti radical a disparu de l'hémicycle pour la première fois de son histoire, remplacé par les représentants du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG). Autre grand gagnant: le parti socialiste qui reste le premier parti verniolan avec 13 sièges (+ 3). Le 29 avril, les élections administratives n'ont permis que l'élection de deux des trois futurs conseillers administratifs: Thierry Apothéloz (3316 suffrages) et Yvan Rochat (2971). Le sortant Georges Zufferey arrivant en 3e position avec 1909 voix, mais n'obtenant pas le quorum. Un second tour est nécessaire. Il se déroule le 3 juin. Le représentant du MCG, Thierry Cerutti devance le libéral de 184 suffrages.

Suite à une plainte, la justice mène une enquête sur le déroulement de l'élection. La validation est suspendue jusqu'à ce qu'un jugement définitif soit rendu. Dans l'attente, le Conseil d'Etat a nommé Alain-Dominique Mauris (conseiller administratif de Bernex entre 1991 et 2007) en qualité d'administrateur provisoire afin de compléter le Conseil administratif élu.

Les 10 ans du Bassin couvert du Lignon

Le 16 juin, on a fêté les dix ans du Bassin couvert de la piscine du Lignon. Celui-ci avait ouvert ses portes le 17 mai 1997, inauguré le 31 mai. Les élus avaient voté un crédit d'étude en octobre 1993, à la suite de quoi un concours d'architecte sur invitation s'était déroulé. Le bureau Brodbeck & Roulet avait remporté le premier prix. Le crédit de construction avait ensuite été voté le 7 mars 1995.

Ethnopoly aux Avanchets

Le 1er juin s'est déroulé un jeu un peu particulier aux Avanchets grâce à l'engagement de l'association des parents d'élèves et de la Maison de quartier. Ethnopoly est un jeu intellectuel destiné à promouvoir la diversité culturelle de manière ludique. Il est constitué de trois activités principales: un jeu grandeur-nature, une fête proposant spécialités culinaires et musicales du monde et la réalisation de deux documentaires vidéo. Le projet s'est adressé aux élèves de 5ème et 6ème primaire des écoles des Avanchets ainsi qu'aux habitants, associations, services et commerçants

du quartier. Environ 160 enfants ont visité une trentaine de postes occupés par des parents d'élèves.

Théâtre estival

Durant le mois de juillet, le Service de la culture et la Compagnie du Tards ont présenté une pièce de théâtre en plein air dans le parc Chauvet-Lullin. A l'honneur du 5 au 27 juillet 2007, une pièce écrite par l'Anglais Chris Chibnall: "Un baiser, un vrai". Cette pièce choisie pour son actualité, son humour et sa gravité a été l'occasion de retrouver des comédiennes et comédiens d'une belle sensibilité, dans une mise en scène de Thierry Piguet, comme à son habitude dynamique et taquine.

Serge Guertchakoff

Le législatif et l'exécutif passent au Vert

La deuxième année de la législature 2007-2011 sera «écologique». Depuis le 13 mai, Leyla Ahmari est Présidente du Conseil municipal. Au 1er juin Yvan Rochat a été désigné Maire de Vernier. Portraits croisés.



Leyla Ahmari et Yvan Rochat, deux Verts à la tête de la commune.

Hasard du calendrier les deux postes d'élus les plus médiatisés de la commune seront, pendant un an, en mains vertes. Hormis leur appartenance et leurs convictions politiques, les deux élus ont un certain nombre d'autres points communs. Nouveaux venus sur la scène politique verniolane, ils sont à la fois novices et expérimentés. Si l'une et l'autre ne sont devenus Verniolans que tardivement, ils amènent du coup beaucoup de fraîcheur et un regard différent.

Née en Iran voilà 30 ans, Leyla Ahmari est arrivée en Suisse en 1986. Opposée au régime de Khomeiny, ses parents n'avaient pas d'autre choix que de quitter la République islamique. Cela explique-t-il cela? Après des études réussies d'architecte d'intérieur,

la jeune femme s'est rapidement engagée dans des ONG se battant pour le respect des droits humains. Ce qu'elle continue à faire en étant notamment déléguée à l'ONU pour l'Agence internationale du développement (AIDE). Mais avant de s'engager communale, Leyla Ahmari a également été active que ce soit au niveau du contrat de quartier du Lignon ou de l'Association des locataires du même endroit. Ce n'est que récemment qu'elle a franchi le pas de la politique active en rejoignant les Verts sur les conseils d'un certain Ueli Leuenberger. Depuis, tout a été vite. Un an après son élection au Conseil municipal, la voilà donc présidente. "J'ai hésité avant d'accepter ce poste, confie-t-elle. Mais je devais prendre

mes responsabilités. Issue de l'immigration, j'espère à la fois être une sorte de symbole de la diversité et aussi encourager peut-être les jeunes comme moi à s'intéresser à la chose politique".

Yvan Rochat, 41 ans, est membre des Verts depuis 2006. "J'ai décidé de m'engager en politique le jour où j'ai trouvé que mon engagement professionnel dans la formation pour adultes commençait à trop ronronner", explique-t-il. Le nouveau maire est une personne extrêmement sensible à l'environnement et à la justice sociale. Son rôle à la tête du conseil administratif, il le voit d'abord comme un honneur: "Même si j'ai évidemment mes convictions, je dois représenter tous les citoyens de la commune et sans doute prendre du recul sur certaines choses". Chance ou malchance toutefois, l'un des principaux problèmes que connaissent actuellement les Verniolans est celui de la mobilité avec des artères routières surchargées. Le fait de voir deux écologistes à la tête de la commune va sans doute aider à résoudre cet épineux problème. "Il ne faut toutefois pas se faire trop d'illusions, conclut Yvan Rochat. Dans le domaine de la circulation, le pouvoir communal est assez limité. Je pense toutefois que nous pourrions donner plus d'impulsions pour accélérer le développement des alternatives de mobilité".

Didier Tischler

Le mot du Maire

Cette année 2008-2009, qui s'ouvre à nous avec l'évènement sportif majeur de l'EURO 08, doit représenter pour la ville de Vernier l'année des occasions réussies.

Le Conseil administratif que j'ai l'honneur de présider pour cette année en tant que Maire aura à cœur de maintenir les principes et les lignes directrices qu'il s'est fixé dès le début de cette législature.

PROMOTION DE VERNIER

Dans de vastes domaines d'activité, Vernier démontre chaque jour la richesse humaine, sociale, environnementale, culturelle et économique de son territoire.

Je souhaite dès lors que notre administration continue ses efforts pour être exemplaire dans la qualité, la proximité et la rapidité de son fonctionnement mais également qu'elle ait les moyens de s'acquitter de la tâche de promotion des réalisations, de l'originalité et du dynamisme de notre commune.

UNE VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE FLORISSANTE

Depuis plusieurs années, le quartier du Lignon est l'objet d'une initiative communale novatrice : le Contrat de Quartier.

Véritable soutien à la créativité sociale des habitants et des associations du quartier, ce projet est aujourd'hui à l'étude pour les Avanchets et le Conseil administratif espère pouvoir l'implanter effectivement en 2009.

UN ENVIRONNEMENT URBAIN CONVIVIAL

La commune de Vernier est une ville. De Châtelaine au village historique de Vernier, des Avanchets à la presqu'île d'Aire, les transformations que notre commune a subies au XXe siècle n'ont pas toujours bénéficié d'un suivi qui soit à la hauteur des enjeux ainsi créés.

Par un dialogue constructif, proactif et ferme, j'agirai pour que Vernier soit avec le canton et les communes voisines le moteur de solutions de qualité en matière de mobilité, d'aménagement de l'espace urbain, de promotion économique et d'intervention sociale. A cet égard, je tiens à saluer les efforts du DIP et du Conseiller d'Etat Monsieur Beer dans la mise en place du Réseau d'Education Prioritaire (REP). Efforts qui constituent pour notre commune une chance de consolider, en partenariat avec le canton, une politique vertueuse pour la qualité de vie dans les quartiers concernés par le REP soit les Libellules, le Lignon, Châtelaine et les Avanchets.

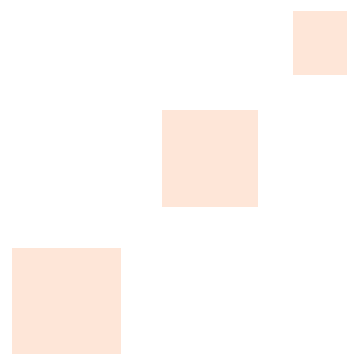
UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE

Pétroliers et entrepôts sont bien souvent la "carte de visite" malheureuse de l'économie de notre commune. Depuis la précédente législature, le Conseil administratif s'est engagé à promouvoir notre territoire afin que des entreprises à haute valeur ajoutée viennent s'y installer. Cette politique ne pourra se concrétiser que par la mise en œuvre de deux principes sur lesquels je serai exigeant.

- 1) Les zones d'activités de la commune ne doivent plus être le lieu privilégié pour l'installation des entrepôts du canton.
- 2) L'accessibilité aux zones d'activité doit être impérativement améliorée afin qu'elles puissent accueillir des entreprises riches en personnel et donc importantes en retombée fiscale.

Enfin, le Conseil administratif, souhaite que l'année 2008-2009 soit celle de la prise de fonction, au plus vite, du-de la troisième conseiller-ère administratif-ve et que se termine enfin le pénible épisode des élections du 3 juin 2007.

Yvan Rochat



Le mot de la Présidente

Le mardi 13 mai 2008, les membres de notre conseil municipal m'ont fait l'honneur de me confier la présidence de notre parlement communal. Je suis très émue par la confiance qu'ils me témoignent, tout comme j'étais touchée par la confiance que vous, Verniolanes et Verniolans, m'avez accordée, lors des élections municipales de 2007.

Je reconnais que la tâche de présidente n'est pas aisée mais les soutiens qui me viennent des élus et de la population m'encouragent et me donnent la force d'assumer cette respon-

sabilité avec les principes, les valeurs et le sérieux que cela implique.

Comme vous le savez notre planète souffre aujourd'hui de nombreux problèmes climatiques et notre environnement doit donc être au centre de nos préoccupations jusque dans nos gestes quotidiens. Dans notre commune de plus de 30'000 habitants chaque geste pour le respect de l'environnement compte.

Pour ma part, j'oeuvrerai afin que la réflexion pour un développement durable de notre commune soit prise en compte dans chacune des décisions du conseil municipal.

J'aimerais également par ces quelques lignes m'adresser en particulier aux femmes, aux jeunes de notre commune, ainsi qu'à nos concitoyens issus d'immigration en les invitant à participer activement à la vie politique de notre commune, pour nos intérêts et notre bien-être mais aussi parce que nous avons des devoirs et des responsabilités face aux générations futures.

Je reste à votre disposition pour tout échange.

Leyla Ahmari

Le nouveau Bureau

Les conseillers municipaux ont précédé à l'élection du bureau du Conseil municipal. Les résultats sont les suivants:



Leyla Ahmari (Verts)
présidente



Antoine Bertschy (UDC)
1er vice-président



Yves Magnin (PDC)
2e vice-président



Pierre Ronget (Libéral)
secrétaire



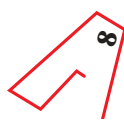
Denis Chiaradonna (PS)
vice-secrétaire



Stéphane Cornut (MCG)
membre



Chantal Longchamp (AdG)
membre



Zoom sur...

Stéphane Cornut

Conseiller municipal, membre du Mouvement Citoyens Genevois



© Magali Girardin

Quelle est votre passion ou hobby?

J'ai pratiqué pendant des années divers arts martiaux (judo, ju-jitsu, kung-fu...) Cet enseignement m'a permis d'avoir une certaine sérénité dans la vie quotidienne. Je bricole énormément. Les travaux manuels ne m'ont jamais fait peur. Je suis également passionné d'informatique, sans doute un reliquat de ma formation d'électronicien. J'emploie cette technologie sous diverses formes : bureautique, image et photomontage, vidéo, bande-son, etc. Quand il me reste un peu de temps, je me replonge dans une autre passion : la philatélie.

Quel est votre plat préféré ?

Je dois reconnaître que j'adore goûter les cuisines d'origines diverses. Au quotidien, j'ai un faible pour certaines cuisines : italienne, espagnole, chinoise et française. En plus, au fil des saisons, je n'oublie pas de remémorer à mes papilles gustatives les spécialités suisses et genevoises. Mes voisins d'origine portugaise m'ont également fait découvrir de nouveaux horizons culinaires.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Tous les voisins de pallier se con-

naissaient et se parlaient. Il y a quelques années, en venant habiter Vernier, j'ai renoué avec cette tradition en côtoyant des voisins remarquables. Je me souviens aussi de mon adolescence, où nous nous affirmions à travers le sport ou en faisant quelque chose de constructif et non pas de destructif. De nombreux jeunes ont pu ainsi mener à terme des projets sous diverses formes que se soit à titre individuel ou en équipe.

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

J'aime à peu près tous les genres musicaux. Je fais partie de la "génération musicale" des années 80. Je trouve que, durant ces années, une foison de chanteurs connus et moins connus créaient d'innombrables chansons totalement différentes. Malgré cela, pour ma part, certains artistes sortent du lot que ce soit au niveau musical ou vocal : Vangelis, Jean-Michel Jarre, Enya, Sarah Brightman, Queen, Daniel Balavoine, Lara Fabian...

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Je voudrais simplement qu'il soit agréable de vivre dans notre commune. Je souhaite que nos résidents puissent continuer à y vivre sereine-

ment et qu'ils aient la possibilité de s'épanouir pleinement avec leur famille.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

J'ai énormément de respect pour de nombreuses personnalités qui se battent, à leur niveau, pour de justes causes dans le monde. Dans mon entourage, plusieurs personnes m'ont marqué. En premier lieu, mes parents pour les valeurs qu'ils m'ont inculquées. Ensuite, la grand-mère maternelle de ma femme. En effet, elle est née au début du XXe siècle. De ce fait, elle a connu une kyrielle de révolutions technologiques (l'électricité, l'ampoule, les premières voitures, le téléphone, les avancées médicales sous toutes ses formes, etc.) Elle a également dû traverser les deux guerres mondiales. Elle a aussi suivi les balbutiements de l'AVS et du 2e pilier. En voyant sa joie de vivre, malgré toutes les embûches qui se sont dressées au cours de sa vie, notre génération se doit d'être positive. Et enfin, ma femme et ma belle-mère qui débordent d'énergie quelles que soient les circonstances.

Propos recueillis par S.G.

Conseil municipal > séances du 13 mai 2008

Les contradictions alimentent le débat

Approuver une idée pour mieux la rejeter ensuite. Tel est le "jeu" auquel se sont prêtés les conseillers municipaux au sujet d'une motion baptisée "Pour un salon de campagne". Tentative d'explications.

Les hommes et femmes politiques sont des gens quelque fois curieux. Ils peuvent par exemple être d'accord sur le projet d'une idée pour ensuite la refuser. En ce mardi soir lourd, au sens météorologique du terme, ils vont en apporter une belle preuve. En effet, un élu de l'Alliance de gauche (ADG) soumet aux délibérations de ses collègues un projet de motion baptisé "Pour un salon de campagne". Ce projet qui, semble-t-il, a déjà été discuté entre certains d'entre eux lors d'une commission des finances, vise à mettre sur pied lors des périodes électorales des stands d'information parti par parti dans les quatre "quartiers" de la commune. En clair, ces salons de campagne seraient gérés démocratiquement par le conseil administratif qui, ainsi, garantirait une juste répartition promotionnelle de chaque parti, en espace et en temps.

Prise en considération

Toutefois, avant de transformer ce projet de motion en simple motion, il convient de la prendre en considération. Les débats s'ouvrent avec la première prise de parole du chef de

groupe de l'Union démocratique du centre. "Je trouve très désagréable que mon collègue de l'ADG ait présenté ce projet de motion tout seul, explique-t-il. Nous nous étions mis d'accord pour qu'il soit signé par tous avant de venir au municipal. Dans ce sens, même si je trouve que c'est une bonne idée, je voterai contre". Pour le chef de groupe du Parti démocrate chrétien, "l'idée n'est pas si géniale que ça. Je ne vois pas pourquoi l'on

imposerait aux partis une structure qu'ils ne voudraient pas".

"Notre collègue de l'ADG nous avait prévenu qu'il préparerait un projet de motion, témoigne un libéral. Je ne suis donc pas surpris et je trouve de plus que c'est une bonne chose". Les socialistes, en revanche, estiment que "ce n'est ni au conseil municipal ni au conseil administratif d'organiser ce type de salon. Ce n'est pas parce qu'il y a eu quelques soucis électoraux



dans un proche passé qu'il faut faire cela maintenant. Utilisons les deniers publics pour d'autres choses".

Prémonition vérifiée

"Si je comprends bien, la majorité d'entre vous semble adhérer à l'idée mais s'apprête à la refuser! rétorque le motionnaire. Bref. Je précise toutefois que si je n'ai pas fait signer tout le monde, c'est parce que je n'en avais tout simplement pas le temps. Enfin, je ne pense pas que ce type de projet va ruiner la commune".

Au moment du premier vote, la prise ou non en considération de la motion, la prémonition du motionnaire se vérifie. Les conseillers municipaux la prennent en considération avec une

toute petite majorité: une voix et qui est celle de la présidente. Cette même prémonition se vérifie une seconde fois lors du vote final. Les élus refusent, cette fois plus clairement, d'envoyer la motion au conseil administratif. Vous avez dit bizarre? Comme c'est étrange.

Didier Tischler

Prochaine séance

24 juin 2008 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch

La circulation problématique du Lignon

Par le biais de deux postulats déposés par les groupes UDC et MCG, les élus verniolans ont décidé d'agir. En effet, la situation des routes au Lignon apparaît à la fois problématique et dangereuse. Les textes déposés, baptisés "Giratoire du Lignon - Avant une course de trop" pour le premier et "Améliorons la sécurité de nos passages pour piétons" pour le second, font apparaître de sérieux soucis de sécurité. Pour les dépositaires des motions, la route du Bois-des-Frères ferait office de piste de compétition nocturne, notamment le week-end. De jeunes conducteurs se livreraient ainsi régulièrement à des exercices automobiles relevant plus de la cascade que d'une conduite appropriée, particulièrement autour du giratoire du Lignon. Au-delà du danger que cela représente, ces bruyants "exercices de style" ne

sont que moyennement appréciés, c'est un euphémisme, par le voisinage. Concernant le second postulat, ses signataires relèvent qu'un grand nombre d'habitants de la cité du Lignon estiment qu'il est de plus en plus dangereux de traverser les passages pour piétons sur l'avenue du même nom. Les élus dépositaires du postulat ont du coup étudié cette problématique sous l'angle des automobilistes et celui des piétons. Ils ont constaté qu'effectivement la situation actuelle n'est simple ni pour les uns, ni pour les autres. La majorité des élus ont été convaincus par les arguments des signataires. Les deux postulats ont été envoyés à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

D.T.

En bref

■ Les conseillers municipaux ont précédé à l'élection du bureau du CM. Les résultats sont les suivants: Leyla Ahmari (Verts) présidente; Antoine Bertschy (UDC), 1er vice-président; Yves Magnin (PDC), 2e vice-président; Pierre Ronget (Libéral), secrétaire; Denis Chiaradonna (PS), vice-secrétaire; Stéphane Cornut (MCG) et Chantal Longchamp (AdG), membres.

■ Les élus ont approuvé les comptes de fonctionnement et des investissements 2007, les dépassements de crédits de fonctionnements 2007, les comptes 2007 de la fondation des maisons communales et les comptes 2007 de la fondation Vernier-Signal.

■ Le CM sera délocalisé une fois en 2009. Le CM a accepté l'idée de tenir les débats aux Avanchets l'année prochaine.

■ Les crédits de transformation de la cuisine de l'école Avanchets-Salève, de réfection de la toiture de l'école Avanchets-Jura et de rénovation de l'école d'Aire ont été votés à la majorité pour le premier, à l'unanimité pour les deux autres. Montant de cette triple opération: CHF 5'150'000.--.

■ Les conseillers municipaux ont voté un crédit d'étude de CHF 110'000.- visant à élaborer un plan de mobilité professionnelle de l'administration communale.

■ Deux motions visant à dynamiser les marchés de Vernier et des Avanchets ont été acceptées.

■ La motion "Entraide intergénérationnelle" a été envoyée à la commission sociale.

D.T.



En juin, la petite reine sera une princesse à Vernier

«Bike To Work». Sous cette appellation anglaise se cache une jolie initiative. Plus explicitement l'action «A vélo au boulot» veut encourager un maximum de pendulaires à se rendre au travail à vélo (www.biketowork.ch). En plus d'apporter davantage de dynamisme dans l'entreprise, cette idée d'une nouvelle approche de la mobilité réunit un grand nombre d'aspects positifs comme la promotion de la santé du personnel et des potentiels d'économies pour l'entreprise. L'action «A vélo au boulot» dure un mois et se déroulera du 1er au 30 juin 2008. Tous les salariés des entreprises adhérentes peuvent participer en formant des équipes de 4 personnes, voire de 2 ou 3 dans les plus petites sociétés et succursales. Ce concours en équipe permet d'atteindre davan-

tage de personnes qui ne sont pas encore des cyclistes actifs. De plus, il encourage un esprit de collaboration et permet d'exercer un certain contrôle sur l'utilisation effective du vélo par les différents participants.

Chacun l'aura compris, la commune de Vernier a décidé de participer à ce concours. Histoire de montrer l'exemple, les deux membres du conseil administratif, Yvan Rochat et Thierry Apothéloz, assistés de l'administrateur délégué par le Conseil d'Etat Alain-Dominique Mauris et du secrétaire général Patrick Leuba formeront une équipe de choc. Un joli challenge pour les deux derniers nommés puisqu'ils n'habitent pas la commune, Bernex pour le premier et Divonne pour le second. «Il est clair que c'est

d'abord un symbole, explique Yvan Rochat. Mais l'objectif final vise évidemment à améliorer la mobilité».

Dans ce sens, la commune, en collaboration avec l'Association transports et environnement (ATE) et différents vendeurs de cycles verniolans, va également mettre à la disposition de ses employés onze vélos électriques utilisables une semaine entière. Ces mêmes employés, tout du moins un certain nombre d'entre eux, ont également répondu présent et participeront aussi au concours «Bike To Work». Sept équipes ont été formées regroupant une quarantaine de personnes."

Didier Tischler



Une équipe de choc: Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Patrick Leuba et Alain-Dominique Mauris

Offre promotionnelle pour les abonnements unireso junior

Une nouvelle fois Vernier s'associe aux TPG, en proposant une offre exceptionnelle à ne pas manquer !

Une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel junior pour les jeunes de 6 à 24 ans de la Commune de Vernier.

Cette offre est valable pour toute personne qui n'a pas d'abonnement annuel, en cours de validité, après le 25 mars 2008. Les détenteurs d'un abonnement mensuel peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle.

Abonnement junior "Tout Genève"

Tarif annuel normal 2008 CHF 450.-

Tarif Promotionnel,

du 9 juin au 4 juillet 2008:

CHF 350.-

(rabais non cumulable,

abonnement non remboursable).

L'abonnement sera valable

du 25 août 2008 au 24 août 2009.

Attentive à promouvoir une mobilité conforme aux principes du développement durable la ville de Vernier soutient les TPG, dans l'amélioration de l'offre en transport public et ainsi dans l'optimisation des déplacements dans le canton de Genève et les régions voisines. Dans cette perspective, les autorités de la ville de Vernier sont particulièrement attentives à l'amélioration des cadences des bus desservant le territoire communal.

Vernier est desservie par plusieurs lignes (6, 7, 10, 14, 16, 19, 22, 23,

27, 29 51, 52) parmi celles-ci, la ligne 27, qui propose une fréquence toutes les 8 minutes aux heures de pointe, entre Les Tours du Lignon et la douane de Thônex-Vallard.

Le soutien actif au Noctambus, un service de qualité, permettant d'assurer les déplacements nocturnes, de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, sur les lignes "Noctambus" 6, 7, 16 et 67 fait également partie des priorités de la ville de Vernier.

Vous trouverez ces informations et d'autres renseignements, sur les sites www.tpg.ch et www.noctambus.ch.

Alors, si vous habitez à Vernier et n'avez pas encore d'abonnement annuel Unireso, vous pouvez l'acquérir à un tarif préférentiel !

Pour bénéficier de cette offre spéciale, rien de plus simple :

Il suffit de vous présenter au poste de la sécurité municipale de Vernier, rue du Village 38, 1214 Vernier du 9 juin au 4 juillet 2008 de 9h à 12 et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

muni(e) d'une pièce d'identité et d'une photo format passeport, pour vous inscrire et commander votre abonnement annuel.

Chaque personne inscrite recevra ensuite une lettre de la commune l'invitant à venir retirer son abonnement annuel qui lui sera remis contre paiement du prix préférentiel, soit 350.-.

Par cette action, la Ville de Vernier soutient l'utilisation des transports publics.



Pour en savoir plus sur les horaires, lignes, nouveautés, etc. :



info mobilité unireso répond à vos appels tous les jours du lundi au samedi de 7h à 20h, le dimanche et les jours fériés de 8h 30 à 12h et de 12h30 à 17h (CHF 1,19/min.) ou info@unireso.com, www.unireso.com

C'est à lire près de chez vous

Entre deux matchs, les Bibliothèques vous proposent :

Le Football de Mathias Grueter; illustrations de Mix & Remix

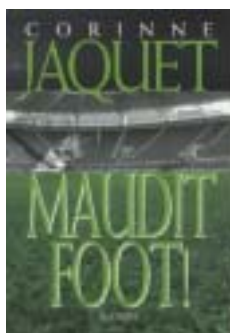


Qu'est-ce qu'une touche, un hors-jeu, un coup franc, une expulsion? Qu'est-ce que l'A.S.F., la FIFA, l'UEFA? Vous saurez tout sur l'histoire, l'économie, les clubs, la pratique de ce sport en Suisse et dans le monde. Découvrez également une équipe suisse et une sélection mondiale "idéale", avec des joueurs de tout âge...

Maudit foot! de Corinne Jaquet Roman policier

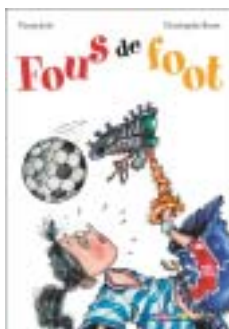
Les restes d'un cadavre sont découverts dans un mur du Stade de Genève, un spectateur est empoisonné à la buvette. Une psychose s'installe dans la cité de Calvin ; les matchs prévus dans le cadre de l'Euro 2008 auront-ils lieu?

Après l'argent et la politique, qu'est-ce qui pourrait encore intoxiquer le monde du foot...?



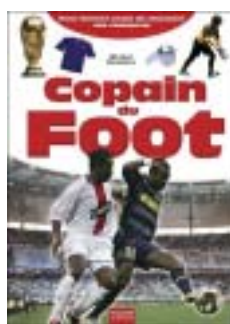
Et pour les plus jeunes :

Fous de foot de Fanny Joly ; illustré par Christophe Besse



Pour Sonia, la vie sans foot ce n'est pas une vie. Mais elle vient de déménager et, dans sa nouvelle école, personne n'a l'air au courant que les filles aussi peuvent courir sur un terrain. Sonia va donc déployer des trésors d'ingéniosité pour pratiquer à nouveau sa folle passion.

Copain du football



Pour les garçons et les filles, car les garçons aussi jouent au foot...

Le Football dans la collection "Mes petites encyclopédies Larousse" Pour les petits qui commencent ce sport.



Quelques guides de voyage récents pour bien préparer ses vacances :



Que peut-on composter ?

Vous êtes nombreuses et nombreux à utiliser nos bennes de déchets de jardin, à disposition de la population dans 7 de nos places de tri communales.

Les déchets compostables ont une très grande teneur en eau (jusqu'à 85%), d'où un faible pouvoir calorifique. C'est donc un non-sens que de les incinérer. De plus, le coût de la récupération est pratiquement deux fois moins élevé que celui de l'incinération.

Toutefois, il est indispensable d'être attentif aux déchets que nous pouvons composter ou non. En effet, un produit polluant ou non-compostable déposé par mégarde dans une benne de déchets de jardin ou dans un " sac vert " peut polluer gravement le compost et le rendre inutilisable.

Nos collaborateurs du service de la récupération trient toutes les bennes de déchets de jardin avant de les amener au Site de Châtillon pour le compostage et malheureusement trop de déchets non compostables sont déposés dans ces bennes, tels que cailloux, plâtres, briques, béton, gravas, terre, etc...

Voici un petit rappel de ce qu'il faut récupérer ou non.

Déchets compostables

Les fleurs fanées, gazon, tailles de haies, branchages, feuilles mortes, résidus de récolte, plantes de balcon et d'appartement (avec motte de terre). Ces derniers peuvent être directement déposés dans la benne de déchets de jardin.



Il faudrait utiliser un sac vert ou transparent pour: épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas (cuits ou crus), os, café et thé (avec filtres et sachets), fleurs fanées...

Déchets non-compostables

Les litières minérales pour animaux, les couches-culottes, les sacs d'aspirateur, les balayures, le contenu des cendriers, tissus synthétiques, plastiques, métaux, verres, gros bois, charpentes, etc.

La terre est tolérée en petite quantité, mais le but du compostage étant d'ap-

porter des matières organiques à la terre, il est inutile d'en rajouter.

Les déchets à exclure des sacs verts et bennes de déchets de jardin :

Déchets toxiques, produits polluants, piles, peintures, etc...

Nous profitons également de cette occasion pour rappeler que ces bennes de déchets de jardin sont exclusivement réservées aux habitantes et habitants de la commune et que les industriels et entreprises de jardinage doivent amener directement leurs déchets au Site de Châtillon. Toute personne ne respectant pas le règlement peut être amendée.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute question ou complément d'information au 022 306 07 00. Vous pouvez également nous demander une brochure sur le tri des déchets compostables que nous nous ferons un plaisir de vous envoyer.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 1er juillet

Métalliques : jeudi 3 juillet

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés: PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi / ORGANIQUES mardi

Renseignements: Centre d'entretien 022 306 07 00.

Un jour, un conte

à l'EVE des Libellules

Les enfants de toutes nos institutions aiment écouter les histoires que leur racontent les éducateurs. Ils aiment découvrir également de nouvelles légendes. C'est pourquoi, toutes les institutions de la petite enfance se rendent régulièrement dans les bibliothèques communales, pour que les petits choisissent des livres, mais surtout pour qu'ils puissent entendre l'histoire que leur racontera la bibliothécaire. Ces histoires et contes permettent aux enfants soit de découvrir le monde, soit de développer leur imaginaire et leur curiosité. Ils participent en direct avec la conteuse de par leurs réactions spontanées. Tristesse, joie, colère, soulagement et autres sentiments peuvent être manifestés sur le moment.

C'est dans ce contexte, et suite à la rencontre d'une jeune étudiante et d'une éducatrice, qu'est né un nouveau conte.

Manon, étudiante en troisième année au collège Rousseau devait réaliser son travail de maturité.

Nous sommes au mois de septembre et elle doit se fixer assez rapidement sur un choix. Très vite une évidence s'impose à elle. Il y aura un rapport avec la musique. Son envie est alors un peu floue. Un concert ? Non. Organiser un festival ? Non

Christine Demierre, directrice de crèche à l'espace de vie infantile des Libellules, lui parle d'une éducatrice qui a le projet de faire un conte africain et de l'enregistrer pour et avec les enfants.

Ce dernier s'inscrit dans un projet institutionnel de multiculturalité. La crèche est située dans le quartier des Libellules et est fréquentée par des familles de plusieurs nationalités. Il lui vient alors l'idée de proposer à cette éducatrice de mettre de la musique sur le conte. Son projet est né.

Fin septembre, Manon rencontre Eunice (éducatrice) afin de lui soumettre sa proposition. Cette dernière montre tout de suite un vif intérêt à ce projet. Manon lui propose de mettre en chansons les personnages principaux de l'histoire.

Mi-octobre le conte prend forme. Manon enregistre la partie parlée. C'est un conte dit "conte de quête". Le choix des noms des personnages (animaux) sont tirés du dialecte africain Lingala.

Début novembre Manon travaille à la composition des chansons. Paroles et musique. Sa démarche est de chercher des airs simples, faciles à retenir pour des jeunes enfants.

Elle est également attentive à composer des musiques en relation avec la personnalité des personnages, (rythme, répétition...) puis elle essaie de mettre des styles de musiques différents pour chaque chanson. Un auxiliaire à l'espace de vie infantile du Lignon se propose pour faire l'accompagnement instrumental.

Ils enregistrent les 3 premières chansons afin de pouvoir les soumettre aux éducatrices. Elles vont pouvoir les apprendre, puis les faire apprendre aux enfants. Ceci en parallèle avec l'écriture du conte. Début février, le

conte est entièrement écrit.

La directrice parle du projet lors d'une réunion de parents. Ces derniers sont très enthousiastes. Des parents d'origine africaine se proposent de faire des voix de personnages lors de l'enregistrement.

La direction informe le service de la petite enfance du projet en cours. Là aussi l'accueil est très positif.

L'équipe de la crèche propose de poursuivre le projet au-delà de l'enregistrement du CD. Elle veut mettre le conte sous forme de livre illustré et de spectacle (marionnettes ou ombres chinoises).

Début mars une circulaire est envoyée à chaque famille pour donner une information et demander aux parents leur accord pour que la crèche puisse enregistrer leurs enfants. Fin mars l'éducatrice crée le livre illustré par elle-même, afin de pouvoir présenter le conte aux différents groupes d'enfants. Les images sont enregistrées sur CD et la présentation est faite aux enfants. Ces derniers commencent à apprendre les chansons. C'est un succès.

La partie musicale du conte a fait découvrir aux enfants des nouveaux mots et des rythmes différents. Ils ont appris également l'importance de former une équipe, de s'écouter les uns les autres et de respecter des consignes. Ils ont aussi dû, pour préparer l'enregistrement, apprendre à respecter le silence et se plier à une certaine discipline. Et pour finir ils vont découvrir que l'histoire peut se transformer en pièce de théâtre où ils devront

participer en chantant devant un public de parents et d'invités. Ceci représente une expérience riche mais impressionnante pour de jeunes enfants.

L'enregistrement est prévu pour la semaine du 20 mai.

Le spectacle sera présenté aux enfants et à leurs parents lors de la fête de fin d'année et des 1 ans de l'EVE des Libellules le 6 juin. Chaque enfant recevra un CD gravé et illustré.

Ce projet aura mobilisé de l'énergie et la cohérence de toute une équipe, mais aura permis aux éducateurs de faire découvrir l'Afrique aux enfants, de les faire rêver et chanter.

Il aura fallu neuf mois pour que naisse un beau ... conte ! D'autres contes de différents pays suivront.

Cours de natation

Cours intensifs pour enfants dès 5 ans révolus

Un cours par jour sur une semaine:
du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet ou
du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2008

Cours :

Otarie (accoutumance) 9h40 ou 12h

Ecrevisse (débutant 1) 10h20 ou 12h40

Hippocampe (débutant 2) 11h20

Prix : CHF 35.-- /5 cours (entrées comprises)

Lieu : Piscine couverte du Lignon

Durée : 40 minutes

Inscriptions: de 8h à 12h au secrétariat du service des sports,
tél. 022 306 07 70. Attention! nombre de places limité

Prix Vernier Jeunes Auteurs

Ouvert à tous les jeunes Suisses romands de 16 à 25 ans. **La date de clôture de ce concours est fixée au 30 septembre 2008** (date du timbre postal faisant foi).

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces.

Les textes primés seront édités en recueils aux Editions Le Miel de l'Ours. La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2009.

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés en Suisse romande.
Il couvre deux catégories d'âge :
A) 16-20 ans:
nés entre 1988 et 1992

- B) 21-25 ans:
nés entre 1983 et 1987
2. Les genres suivants font l'objet du concours :
1) conte ou nouvelle
2) poésie
L'œuvre présentée doit être inédite, écrite en français, sans illustration, format A4.
 - Conte ou nouvelle : 10 pages
Police: Arial 11, interligne: 1,5
 - Poésie: 10 poèmes, vers libres ou classiques, prose poétique.
- 3a. Les textes, rédigés sur support informatique, doivent parvenir en 3 exemplaires papier. Joindre le CD.

A faire figurer sur la page de garde séparée :

- Catégorie et Genre
- Nom
- Prénom (préciser féminin /

masculin)

- Adresse complète
 - Date de naissance complète
 - Coordonnées téléphoniques
 - E-mail
 - Titre de l'œuvre présentée
- 3b. Le nom de l'auteur doit figurer exclusivement sur la page de garde.
 - 3c. Seul le titre de l'œuvre doit figurer en tête de texte.
 4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'œuvre. Ses décisions sont sans appel. Les écrits ne sont pas restitués aux auteurs.
 5. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas aux présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.



Stage de Salsa débutants

du 7 au 18 juillet 2008

A Vernier

Du lundi au vendredi
de 19h30 à 21h, sur 2 semaines
CHF 250.- 10 leçons de 1h30.

Tél. 079 623 87 54
www.salseros-de-hoy.ch

IMPÔTS

«ATTENTION» dernier délai 30.06

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 70.-- frs à 100.-- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat
61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022.796.37.81 (de 9h à 19h)

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Mettez le casque. Ou priez.



suvaliv!

Vous désirez fêter la victoire de votre équipe lors de l'Euro-foot. Pensez au mousseux rosé ou blanc sans alcool de la Croix-Bleue genevoise afin que petits et grands puissent faire la fête.

Carton de 6 bouteilles
au prix de CHF 45.-.



Croix-Bleue genevoise
Ch. de la Gravière 4
1227 Les Acacias
Tél. 022 320 41 00
Info-ge@croix-bleue.ch

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Le MCG est actif au sein de la commune de Vernier

Nous avons toujours déclaré que notre objectif était de faire de la politique de proximité et surtout participative. Nous avons au mois d'avril 2008 lancé une pétition au Lignon en collaboration avec l'association des Habitants et une citoyenne des lieux, afin de dénoncer les problèmes liés à la circulation et à la sécurité routière au giratoire et à l'av. du Lignon. En parallèle, le MCG a déposé deux postulats auprès des autorités municipales demandant que des mesures soient prises au sujet de ces deux problématiques.

Nous l'avons promis lors des campagnes électorales qui nous ont conduits aux affaires municipales, notre politique est d'ETRE A VOTRE ECOUTE POUR AGIR et non discourir.

Sur cette lancée, le MCG a lancé une pétition communale intitulée " Respectez Vernier ! "

afin que les élus des partis qui gouvernent Genève cessent de considérer les verniolans comme quantité négligeable. Nous vous invitons à soutenir notre pétition massivement car c'est seulement ENSEMBLE que nous obtiendrons un VRAI CHANGEMENT.

- La presse indique que Vernier a le bonnet d'âne en matière d'intégration (étude fédérale de l'Office des migrations, article paru dans le journal 20 Minutes).

- Vernier doit pouvoir accueillir des citoyens de tous horizons afin de redonner une mixité citoyenne dans ses cités, ce qui avait été sa force dans les années 70. En laissant l'insécurité se développer, on fait preuve d'un manque de respect.

- Vernier n'est pas une commune poubelle et ne doit pas le devenir: actuellement, trop de dépôts en tous genres sont installés sur son territoire. Il y a un manque de volonté de l'Etat de faire venir des entreprises à valeur ajoutée et de régler les problèmes de circulation.

- Une partie de l'Exécutif et du Judiciaires méprisent les électeurs de Vernier en refusant de s'incliner devant la volonté des électeurs. Depuis bientôt 1 année, un conseiller administratif intérimaire, issu des rangs d'un parti qui a perdu l'élection, remplace Thierry Cerutti. Ce

triste constat prouve que ceux qui gouvernent Genève ne respectent plus la volonté claire des Citoyens dont ils ne sont pourtant que les mandataires.

Nous, habitants de Vernier et amis de la commune, nous sommes inquiets du manque de respect dont est victime la commune de Vernier. Nous demandons:

Le respect de la commune de Vernier, le respect de la volonté des électeurs, le respect de l'autodétermination des verniolans, **le respect des habitants de Vernier.**

Nous n'avons pas à subir les erreurs du canton.

Le MCG félicite le FC Vernier pour ses 70 ans.

Dimanche 11 mai 2008, le FC Vernier fêtait ses 70 ans avec plus de 300 amis. Se réjouissant de célébrer ce bel anniversaire par delà les clivages politiques, au nom du sport, les élus MCG s'étaient organisés pour assurer notre présence à cet important événement pour la cohésion sociale de notre belle Commune. Les élus MCG ont dû constater qu'ils étaient le seul groupe présent à cette merveilleuse soirée. La politique communale, faite de proximité, exigeait pourtant cette présence. Les sociétés locales, dont les membres font un travail remarquable auprès de nos communiens méritent le soutien de tous les élus. Le MCG tout entier tient à remercier chaleureusement les membres du FC Vernier qui confirment par leur engagement que: **Le respect n'est pas seulement un slogan mais une attitude générale**

Le prochain CONSEIL ADMINISTRATIF POPULAIRE aura lieu le Lundi 30 juin à 18h30 au Café-Restaurant Le Bellevue - sis route de Vernier 215 - 1214 Vernier

Vous avez en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions en nous envoyant un message à notre adresse e-mail : mcg-vernier@bluewin.ch ou par tél. au 078 / 601.04.70.

Nous tenons, une nouvelle fois, à remercier toutes les personnes qui nous transmettent, de manière spontanée, leur soutien pour nos actions et ce sous les formes les plus diverses.

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Vive le sport

Etoile Vernier Basket

Félicitations aux joueurs et au Comité pour avoir atteint la **finale de la ligue nationale B** de basket. Preuve en est qu'au-delà d'un budget parmi les plus faibles, la volonté peut déplacer des montagnes. Initiateur du soutien au sport d'élite, le PDC se réjouit que les efforts consentis par la Commune soient ainsi récompensés: le samedi 3 mai, la salle du Lignon - vétuste et plus homologable - était comble et le spectacle de qualité ; la fête fut belle et pour notre équipe et pour nos amis tessinois qui ont été ovationnés après avoir gagné cette finale. **Un réel exemple, une belle vitrine pour nos jeunes.**

LaOLA

Dès le mois de mai 2007, Christophe Dulex a approché notre commune afin de lui faire part d'un projet du FC Aire-Le-Lignon (FCALL - 2010) d'encadrement des jeunes, dont certains en difficulté. Notre infatigable et bouillant PDC a été récompensé: confirmant sa vision du **rôle important que doit jouer le sport** dans la socialisation et l'intégration des jeunes, le Conseil Municipal vient de définir une collaboration entre nos clubs et le groupement de laOLA, constitué de

professionnels du monde du sport et de la santé en 2000 par l'Office Fédéral de la Santé Publique, l'Office Fédéral du Sport et Swiss Olympic (www.geneve.ch/sports/laola_presentation.asp). Puisse ce soutien en particulier dans la formation porter ses fruits. Puissent surtout les partis qui s'enorgueillissent d'avoir soutenu ce projet donner les moyens à nos communiens d'exercer le sport dans des conditions acceptables, notamment en cessant de s'opposer à la construction d'une salle digne de ce nom, pourtant votée à l'unanimité avant les élections de mars 2007 !

Les Comptes 2007

Avec des charges de 79,6 millions pour des revenus de 84,6 millions, les comptes 07 se bouclent sur un excédent de 4,9 millions. Le budget de 77,2 millions a été dépassé de 6.6%. Les dépassements de charges sont de 5,1 millions, soit une augmentation de 16,1% par rapport à l'année dernière ! **2007 s'achève donc avec un excédent qui tient à des recettes supplémentaires aussi heureuses qu'inattendues.** Bonne nouvelle pour notre dette qui sera d'autant diminuée, mais qui culmine tout de même

à 123 millions (intérêts annuels de 4,1 millions, soit CHF 11'230.-par jour !) Il serait certainement judicieux que le budget et les rubriques de charges soient suivis car le jour où l'économie ne nous réservera pas d'aussi bonnes nouvelles, l'addition risque d'être lourde. Sans oublier l'Etat dont l'appétit en matière de transfert de charges s'aiguise.

Parc de l'Etang ou des tritons

Après la pose de barrières pour protéger les animaux de cet étang, puis d'autres pour éviter que les enfants ne tombent, le Conseil administratif a interdit l'accès à tous les chiens, sauf dans le parc à chiens dont le réaménagement coûte **CHF 450'000.-**. Le **cheminement séparé** pour les propriétaires de chiens devrait quant à lui avoisiner **CHF 300'000.- supplémentaires**. Il existait pourtant d'autres parcs fermés que ce lieu de passage pour une telle décision. Les contribuables apprécieront ! Vernier sombre dans le politiquement correct et se permet des dépenses somptuaires !

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch





Le quartier Concorde-les-Ouches

Situé sur le flan sud-est de notre royaume, ce quartier a l'originalité de chevaucher deux communes, celles de Genève et de Vernier. Délimité par l'Avenue de l'Ain, l'Avenue d'Aire et la tranchée du chemin de fer, il est identifiable par la maison de la Concorde et son araucaria, les immeubles de la rue Jean Simonet, deux cités-jardins, la jeune coopérative d'habitation des Ouches, une école toute neuve, quelques grappes de villas et groupes d'immeubles, une grande Coop et le cimetière de Châtelaine.

Sa population est bigarrée, impossible d'en réduire les 2'000 habitants à quelques portraits types. Ce qui n'est pas le moindre de ses attraits. Les

anciens y pleurent la disparition de nombreuses villas et jardins fruitiers. Les nouveaux-venus y trouvent la végétation généreuse. Quant au Canton - trompettes & tambours - il souhaite le densifier. Bref, le quartier Concorde-les-Ouches est en train de changer.

Comment souhaitons-nous le voir changer?

C'est la question que se s'est posée un groupe d'habitants, la fondation HBM Emile-Dupont (premier propriétaire du secteur), quelques associations et politiciens locaux.

Ce petit monde a décidé d'en discuter en commun, personne n'ayant la prétention de connaître, par science infuse, les vœux du reste de la population! Et c'est le **Forum Ecoquartier-La Concorde**, déjà au travail.

Son animation est assurée par le **Forum 1203**, l'un des grands acteurs de la vie sociale des quartiers de Saint-Jean, des Charmilles et au-delà (voir www.forum1203.ch).

Comment le mot d'écoquartier s'est-il glissé là-dedans?

Les souhaits des habitants doivent être formulés sous forme d'un **cahier des charges** qui orientera les interventions successives (rénovations, constructions, aménagements d'espaces publics...). L'une des méthodes pour établir ce cahier des charges est la **démarche écoquartier**. C'est celle que le Grand Conseil a choisi d'étudier dans une motion déposée par trois députées, Mmes Michèle Künzler, Mathilde Captyn et Anne Mahrer, et dont le titre est tout un programme:

Un éco-quartier à la Concorde: favorisons une expérience innovatrice de logements à haute qualité environnementale intégrant un processus participatif de quartier.

Le texte est à la hauteur, nous vous le conseillons: <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/M01783.pdf>

Jean-Bernard Billeter
Conseiller municipal
jb.billeter@pingnet.ch





La proximité au cœur de notre action

Le groupe socialiste a déposé le 11 mars dernier deux projets démontrant une nouvelle fois notre souci d'agir au plus proche des citoyen-ne-s. Tout d'abord une délibération pour que chaque année à l'instar de la fête du 1er août le Conseil municipal puisse venir à l'encontre des citoyen-ne-s au cœur même de nos quartiers. Un essai sera tenté en 2009. Par ailleurs, une motion a été acceptée à l'unanimité demandant au Conseil administratif d'entreprendre toutes les démarches pour l'ouverture d'un marché sur la place rouge de Châtelaine.

Nous savons toutes et tous qu'à l'heure actuelle, la démocratie locale et participative ne doit pas être un vain mot.

Avec le vote des étranger-e-s sur notre commune, le corps électoral a quasiment doublé et il est nécessaire que les élu-e-s soient proches des gens qui les ont désignés. Il faut aller devant les citoyen-ne-s et leur démontrer constamment que nous sommes disponibles et à leur écoute pour résoudre certains problèmes quotidiens auxquels ils seraient confrontés ou encore faire le relais avec d'autres autorités cantonales ou fédérales pour d'autres problématiques.

Un des moyens efficaces pour aller à la rencontre de la population, c'est d'organiser une fois par année un conseil municipal dans l'un des quartiers de la commune. Ainsi chaque année, le conseil municipal extra-muros se tiendrait dans un autre quartier, soit à l'intérieur d'un bâtiment, soit, si le temps le permet, à l'extérieur, pour initier peut-être une nouvelle tradition.

Par ailleurs, ce geste d'ouverture et hautement symbolique permettrait de favoriser l'esprit citoyen et de créer une mini effervescence dans un quartier qui inciterait les habitant-e-s à venir assister à nos débats. Une telle séance du conseil municipal extra-muros permettrait ensuite une approche plus directe par des discussions entre habitant-e-s et élu-e-s et pourrait se clore par la traditionnelle verrée.

Ainsi nous pouvons contribuer à renforcer le lien entre les citoyennes et citoyens et les politiques, donnant l'occasion aux uns et aux autres de se rapprocher et de s'enrichir à chaque rencontre.

S'agissant de la motion, à l'heure où la grande distribution a pignon sur rue, il est parfois nécessaire de découvrir,

redécouvrir ou faire découvrir les sensations et la vie d'un marché dans un quartier. Pour les enfants, l'apprentissage des aliments, des fruits et des légumes passe aussi par la découverte des produits hors cellophane.

Ces ambiances particulières sont uniques et ne peuvent pas être reproduites dans les allées "aseptisées" d'un supermarché.

Outre ces aspects "sensoriels", un marché apporte également de l'animation. Il a un rôle indéniable dans la vie d'un quartier et permet aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer dans la rue, de bavarder, d'échanger des opinions etc.

Il y a quelques années, il existait un marché à Châtelaine mais, depuis le réaménagement de la Place, cela s'est perdu au fil du temps. Le marché permettrait enfin de libérer la place des véhicules qui n'ont rien à y faire.

Par ses actions, le Parti Socialiste se réjouit de vous retrouver dans nos quartiers, sur nos stands, au marché ou tout simplement dans le coin d'une rue. N'hésitez pas à nous interpeller sur nos actions.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier - E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

LIBÉRAL

Comptes 2007 - Budget 2009

Analyse des libéraux

COMPTE 2007

Le conseil administratif a présenté le premier bouclage de comptes de la nouvelle législature. L'exercice 2007 s'est terminé avec un "boni" de 5 millions de francs par rapport au budget, montant qui sera employé à diminuer la dette communale de 124 millions de francs.

Du côté des revenus, les rentrées fiscales ont dépassé de plus de 7 millions les prévisions, qui sont toujours difficiles à effectuer, puisque les communes sont tributaires des communications de l'administration fiscale cantonale. Quant aux dépenses, un dépassement du budget de l'ordre de 2 millions de francs a été enregistré.

FELICITATIONS

Le groupe libéral félicite les conseillers administratifs Thierry Apothéloz et Yvan Rochat, ainsi que le conseiller administratif délégué Alain-Dominique Mauris, pour la réalisation de cet exercice délicat, dû aux divers transferts de charges du canton aux communes. Le groupe libéral tient également à féliciter les chefs de service et à travers eux l'ensemble du personnel de la commune, pour avoir pleinement collaboré au succès de cet exercice.

REGRETS

Le groupe libéral avait souligné, lors de l'étude du budget, que, pour certains projets, des dépassements

étaient prévisibles et surtout évitables. Il constate, au moment du bilan, que ses prévisions étaient exactes et regrette que la majorité rose-verte soit restée sourde à ses avertissements.

LES LEÇONS POUR LE BUDGET 2009

Le groupe libéral en tire la leçon pour le budget 2009. Il convient d'éviter tout gaspillage des deniers publics. Il rappelle que le développement durable consiste notamment à ne pas léguer aux générations futures les problèmes d'aujourd'hui, dont la dette de 124 millions cumulée par la Commune de Vernier.

Pour le groupe libéral : Frank Juliano

Election complémentaire du troisième conseiller administratif:

le candidat libéral

Pour s'opposer au candidat du MCG lors de l'éventuelle élection complémentaire du troisième membre du Conseil administratif le parti libéral a choisi, à l'unanimité et au bulletin secret lors d'une assemblée générale extraordinaire, un candidat qui réponde aux besoins de Vernier, par son **intégrité**, son **expérience** de la gestion et des affaires communales, sa **rigueur**, son **ouverture** et son **sens du dialogue**.

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger



Pierre Ronget
candidat au Conseil administratif

DU BON USAGE DE LA DEMOCRATIE OU COMMENT NE PAS CONFondre DEBAT POLITIQUE ET INTIMIDATION JUDICIAIRE

M. Thierry Cerutti a déposé une plainte contre Pierre Ronget pour diffamation, tort moral et atteinte à l'honneur, suite à l'article du groupe libéral paru dans "Actualités Vernier" en avril 2008.

Le groupe libéral constate que M. Cerutti affectionne la voie judiciaire, alors qu'il aurait pu user de son droit de réponse dans "Actualités Vernier".

Le candidat du MCG pense-t-il que l'intimidation judiciaire représente l'arme la plus appropriée pour museler le débat démocratique ? La question reste ouverte. L'intéressé y répondra-t-il par une nouvelle plainte pénale ?

(suite au prochain numéro)

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Aéroport de Genève : les doutes des communes riveraines.

L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport (ATCR), dont la ville de Vernier est membre fondateur, émet de sérieux doutes sur la pertinence des études complémentaires rendues par l'AIG à la demande de la Commission fédérale de recours en matière et d'environnement (CRINEN).

L'ATCR a communiqué ses observations le 31 mars 2008, au sujet des rapports soumis à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) par l'Aéroport International de Genève (AIG).

Faisant suite au recours formulé par les communes lors de la procédure d'approbation du Règlement d'exploitation de l'AIG, la CRINEN a exigé que l'OFAC rende une nouvelle décision sur un certain nombre de points contestés dudit règlement d'exploitation. L'AIG a ainsi produit des études complémentaires visant à évaluer les impacts socio-économiques de différentes mesures destinées à diminuer les nuisances du trafic nocturne soit : le plafonnement du nombre de vols nocturnes, la faisabilité d'une extension d'un couvre-feu nocturne. En outre, l'AIG devait étudier une extension des heures de fermeture de l'aéroport les samedis et dimanches.

Contrairement à la demande de la CRINEN de déterminer globalement les conséquences socio-économiques du trafic aérien, les experts mandatés par l'AIG se sont limités à analyser les conséquences économiques et financières, sans étudier la partie "sociale", en particulier les conséquences sur la santé et le bien-être, notamment le sommeil régulièrement perturbé pour des dizaines de milliers de personnes.

Ainsi, alors que les " pertes " pour l'économie régionale sont chiffrées en millions, les coûts supportés par les individus et les collectivités publiques ne sont absolument pas documentés. Les rapports présentent ainsi une analyse fortement déséquilibrée et tendancieuse que les communes et l'ATCR contestent.

Les chiffres sont pourtant inquiétants: le trafic nocturne augmente de manière importante et continue. A titre d'exemple, par rapport à 2006, le trafic nocturne a augmenté en 2007 de 27,3 % alors que le trafic global n'a augmenté " que " de 8,6%.

L'analyse faite par l'ATCR relève de nombreuses lacunes dans les rapports des experts, notamment :

- L'évaluation économique omet de prendre en compte la diminution de valeur des biens immobiliers alors même que le Tribunal fédéral a développé une jurisprudence précise sur cette question.

- Aucun détail n'est donné sur le projet de surtaxes de l'AIG pour les vols nocturnes alors que son prix doit être fixé de manière à avoir un réel effet dissuasif.

- La question particulière du repos du week-end n'a pas été sérieusement examinée. En effet, une grande partie de l'argumentation est fondée sur la nécessité pour Genève de permettre des vols d'affaires aller-retour dans la journée. Ces arguments ne sont pas pertinents les week-ends.

Au vu de ce qui précède, l'ATCR sollicite de l'OFAC qu'elle exige de nombreux compléments aux études présentées:

- Des compléments portant scientifiquement et sérieusement sur les as-

pects sociologiques et de la santé, notamment en termes de gains réalisables et quantifiés, opposables aux coûts des mesures de réduction du bruit nocturne pour atteindre le respect de la loi.

- Une étude d'impact sur la santé au sens de la loi genevoise sur la santé, voire des normes et directives européennes applicables.

- Des données de trafic réactualisées, la réalité postérieure à l'étude d'impact ayant largement dépassé les prévisions.

- Une évaluation sérieuse des coûts tels que ceux des changements de zone constructible en zone non constructible, ainsi que sur la baisse de la valeur des terrains.

- Un projet concret de surtaxe bruit à caractère incitatif permettant une réduction du trafic nocturne à des niveaux respectant le cadre légal.

En conclusion, il est rapellé que l'ATCR ainsi que les communes qui ont recouru contre le règlement d'exploitation de l'AIG, ne combattent pas l'aéroport dont l'importance pour l'économie régionale est reconnue mais demandent simplement que toutes les mesures soient prises pour protéger la santé des populations conformément aux exigences légales.

La décision de la CRINEN peut être téléchargée sous: www.rekoinum.admin.ch (référence Z-2001-79)

La prise de position complète de l'ATCR-AIG peut être téléchargée sous: www.atcr-aig.com

Le Comité

Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21 - Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique: culture-information@vernier.ch

Avis de recherche

■ Le Monsieur qui a acheté le 17 mai 2008 au vide-grenier de Vernier un jouet ancien (cheval basculant en métal) a oublié de prendre sur le stand une petite reproduction (ou sérigraphie) encadrée de B. Vauthier qu'il a aussi achetée. Il peut prendre contact au 079 753 49 57 pour la récupérer.

A vendre

■ Poussette évolution 3 en 1 de la naissance à 3 ans et plus. Marque Baby confort marine et jaune 4 pièces + tous accessoires, grand panier, 4 roues, pliable d'une main. CHF 480.-. A prendre à Vernier. Tél. 022 341 31 65.
■ Robe de coton bleu foncé, taille 42, joli modèle CHF 30.-.
Tél. 022 796 18 76.

■ Arbre à chat, litière et caisse de transport, le tout CHF 60.-. Tél. 022 341 21 85

A votre service

■ Dame cherche à garder un enfant la journée, beaucoup de promenades. Tél. 022 796 18 76.

Les samaritains fêtent leurs 40 ans



A l'occasion de ses 40 ans, la section des Samaritains de Vernier est heureuse de vous inviter à une journée portes ouvertes le **samedi 21 Juin de 14h à 17h**.

Vous pourrez assister à des démonstrations de secourisme et voir le matériel utilisé. Une buvette sera également ouverte.

Bâtiment Sécurité Vernier (BSV)
via Monnet 3 - 1214 Vernier

Renseignements:
www.samaritains-vernier.ch





Les placements durables sont porteurs d'avenir.

Investissez maintenant dans un placement à la fois durable, international et porteur de belles opportunités: le Raiffeisen Multi Asset Class Futura est le premier fonds qui associe des placements durables aux avantages d'une diversification mondiale couvrant toutes les catégories de placement. Nous serons heureux de vous conseiller si vous souhaitez en profiter à l'avenir.

www.raiffeisen.ch

Ouvrons la voie

Banque Raiffeisen Genève Ouest
Agence de Vernier
Route de Vernier 184 - 1214 Vernier - 022 930 91 91

RAIFFEISEN

L'urbanisme est-il incompatible avec l'esthétisme ?

On peut admettre que si l'urbanisme consiste à organiser la ville, force est de reconnaître que l'esthétisme n'est pas forcément la préoccupation première des urbanistes. Il est vrai que face aux multiples contraintes légales, il n'est pas aisé de trouver un bon compromis entre la vision purement "technico-légale" et celle relevant de l'aspect "paysagé" d'un aménagement. Néanmoins nous avons le sentiment que Vernier devrait se doter d'un organisme ou d'une commission constituée de gens du métier ou recourir aux services sporadiques d'architectes-paysagistes afin de combler les déficits esthétiques qui apparaissent lorsque l'on constate les résultats des aménagements réalisés. Pourtant les moyens techniques existent; simulation par images de synthèse, maquettes, etc... encore faut-il les utiliser et les soumettre à la critique. Chacun d'entre nous apprécie, à l'occasion des vacances par exemple, des villages ayant un cachet, des régions "agréablement aménagées". Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'efficacité et l'esthétisme.

La rue du Village aménagée sur une partie en Rue - résidentielle a perdu

au fil des années toute sa particularité; de Rue - résidentielle elle devenue une vulgaire rue encombrée de places de stationnement, faute de parkings en périphérie immédiate et pourtant il y a des solutions connues de nos décideurs ; se promener dans la rue du Village n'offre plus rien d'agréable à l'œil du piéton et c'est regrettable.

Dernier exemple d'aménagement qui peut être encore amélioré : la nouvelle maison de quartier au chemin de Sales. En bordure de la haie mitoyenne avec l'église, un alignement de containers de couleurs pour les déchets ; n'est-il pas possible de les cacher un peu par des arbustes en bacs, sans gêner leurs déplacements lorsqu'ils doivent être vidés ?

Il s'agit certes de détails mais c'est dans les détails que la différence apparaît !

Même l'aménagement des zones industrielles oblige maintenant les entreprises à créer des espaces de verdure ; des plantations d'arbustes, des bandes rudérales, etc... alors pourquoi les zones d'habitations, lorsque le terrain appartient à la commune ne

pourraient-elles pas aussi être aménagées avec un certain esthétisme et de la verdure persistante et pas seulement d'avril à octobre ?

L'aménagement influence fortement les comportements des individus ; on sait par expérience que la violence urbaine est exacerbée par les aménagements tout en béton ; à contrario et d'une manière générale les incivilités sont minimisées lorsque les aménagements sont à caractère plutôt "rural" où tout le moins favorable à l'Homme plutôt qu'aux voitures.

Ne faudrait-il pas y réfléchir ?

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 15.- / personne / an

«Si t'es été» aux Avanchets

Comme chaque année, la Maison de Quartier des Avanchets organise "Si t'es été", des vacances en bas de chez vous pour les enfants et les habitants de la cité.

Cette année en juillet, nous allons partir pour le pays imaginaire et convivial des Avanchets ! En s'inspirant des aventures de Peter Pan.

Nous laisserons une large part à la créativité des participants pour met-

tre en place des jeux, des ateliers et des bricolages. **Les animations sont gratuites et sans inscription.**

"Si t'es été", commence lundi 30 juin et se termine jeudi 31 juillet 2008. Plusieurs lieux du quartier seront pris d'assaut par les moussaillons, lesindiens et les fées, tels que la pataugeoire, le petit amphithéâtre à côté de la mare aux canards, l'esplanade devant le centre commercial, ainsi que les cours des écoles.

Les jeudis et les vendredis, une petite terrasse, un barbecue, quelques notes de musique et des repas entre voisins animeront le devant du centre commercial.

L'équipe d'animation vous attend nombreux !

Programme et horaire à la Maison de Quartier des Avanchets
13, rue du Grand-Bay
1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 80

Accueil à la MQAL

L'équipe du secteur enfants de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon vous informe que plusieurs accueils sont organisés pour les enfants et les préados lors des vacances scolaires, les mercredis de congé, après l'école, les vendredis soirs, etc.

Des rencontres/échanges et des soirées festives ont lieu durant l'année afin de discuter avec vous sur un sujet convenu ensemble ou simplement pour s'amuser en faisant la fête.

Pour clore l'année scolaire, nous organisons le mercredi 18 juin 2008 dès 18h00 à la Maison de Quartier une soirée festive pleine de surprises. Vous êtes tous cordialement invités.

Renseignez-vous auprès du secrétariat ou des animateurs du secteur enfants (Tina, Isabelle ou Nicolas) au 022 970 06 90.

Les mercredis aérés

Si votre enfant a besoin d'un lieu d'accueil et d'encadrement, dès la rentrée scolaire 2008-2009, un accueil sur inscription à la journée est prévu pour les enfants de la Commune de Vernier.

■ Age : de 4 ans révolus à 10 / 11 ans

Horaires

- Accueil de 8h à 9h
- Activités de 9h15 à 17h30
- Fin de la journée de 17h30 à 18h

Activités

- Ateliers créatifs
- Bricolages, jeux
- Sorties découvertes de la nature
- Sorties culturelles
- Sorties sportives

Prix

- CHF 15.-- par journée
- CHF 25.-- pour 2 enfants de la même famille

Dans le prix sont compris : les animations, le petit-déjeuner, le repas de midi et le goûter.

Animatrice : Tina Redha

Pour tous renseignements complémentaires, notre secrétariat répond à vos appels les lundis et mercredis de 15h à 18h, les mardis et jeudis de 14h à 18h et les vendredis de 14h à 17h, au téléphone 022 970 06 90.

Chemin Nicolas-Bogueret 12 bis,
1219 Aire,
www.mqal.ch / mq.aire@fase.ch

Centre aéré

Que feront vos enfants pendant les vacances d'été?

Nous vous proposons notre Centre Aéré d'été de la Commune de Vernier, pour des enfants de 4 à 12 ans, qui se présente comme une colonie journalière: les enfants partent le matin et rentrent le soir, du lundi au vendredi (inclus), durant les 8 semaines de vacances d'été, du 30 juin au 22 août 2008.



Le Centre Aéré est une organisation particulièrement adaptée aux enfants qui, ainsi, ne perdent pas le contact avec le milieu familial.

Il se compose de deux camps (Sézequin et Evaux) afin d'adapter les activités aux besoins créateurs des enfants en fonction de leur âge.

L'encadrement est assuré par des

animateurs/trices professionnels et par des équipes de moniteurs/trices formées.

Les enfants sont inscrits à la semaine. En aucun cas nous ne prenons des enfants à la journée. Nous n'acceptons pas les enfants au-delà de cinq semaines.

Les formulaires d'inscriptions sont notamment disponibles à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, à la Maison de Quartier des Avanchets, à la Mairie et au Service Social de Vernier.

Contact :

Centre Aéré de la Commune de Vernier, 12bis chemin Nicolas Bogueret, 1219 Aire, tél. 022 970 06 93, fax 022 970 06 91, <http://centreaere.mqal.ch>

Evènements de l'Abarc

Samedi 14 juin

Chanson française avec MARC AYMON www.marcaymon.ch
Les voisins du D'sus www.lesvoisinsdudsus.ch
Ouverture des portes 20h
Tarif CHF 10.-.
Renseignements et réservations: www.abarc.ch



Samedi 21 juin

Fête de la musique
Parc Chauvet-Lullin
Renseignements: 022 341 04 08

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juin

BOXENS FESTIVAL, festival des nuits électroniques. Renseignements et réservations : www.boxens.ch

Camp d'été en Grèce pour filles

Les 12 travaux d'Hercule

La Section Sœur-Claire, Eclaireuses de Vernier organise cet été un fabuleux camp d'été en Grèce qui nous emmènera sur les traces d'Hercule, le célèbre Héros mi-homme, mi-dieu !

Encadré par trois jeunes responsables ayant reçu plusieurs formations proposées par l'Association du Scoutisme Genevois et validées par Jeunesse et Sport, ce camp se déroulera du **lundi 30 juin au samedi 12 juillet**



2008.

Au programme: marche, vélo, baignade, visites et tout un tas d'activités spécialement scoutes! Avis aux

amatrices d'aventures, de découvertes et de sensations fortes!

Ce camp est ouvert à toute fille qui serait intéressée pour autant qu'elle ait entre 11 et 17 ans! Le prix du camp se monte à CHF 400.- pour les deux semaines.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter : Camille Leuba (Loutre) au 079 534.72.85 ou à l'adresse e-mail suivante: leubaca0@etu.unige.ch

Echo des clubs d'ânés

Tournoi des quatre clubs

Nous sommes le mercredi 9 avril 2008 et les 20 équipes des Clubs de Vernier-Village et de Châtelaine-Balexert ont participé à ce tournoi à la maison du quartier de Châtelaine. Merci au Club de Vernier-Village d'y avoir participé et ceci en grand nombre.

Après la distribution des numéros des partenaires, on s'est occupé de trouver les tables respectives, suivent quelques recommandations du responsable du tournoi.

Le " Chibre " sans annonce est joué. Les joueurs commencent directement à jouer, très attentifs et concentrés afin de ne pas faire trop de fautes.

A 16 heures, c'est terminé. Dans l'attente des résultats obtenus, les joueurs sont impatients de connaître leur classement.

Tout le monde a été très heureux de jouer cette joute et chacun repart avec une belle satisfaction et une bouteille est distribuée par le président du premier au dernier. C'était une rencontre entre les Clubs de notre Commune, qui renforce l'amitié et la convivialité.

Un seul bémol, dommage que seuls 2 Clubs sur 4 ont fait partie de ce tournoi. Il faut reconnaître que le jass ne convient pas à tout le monde. Chacun fait ce qu'il a envie et c'est bien comme ça.

A une prochaine rencontre à la pétanque le 28 mai 2008 sur le terrain à l'école de Balexert.

Texte : Yvonne Tornare
Photo : Gusti Volken



Insolite et surprenante campagne genevoise

Sortie organisée par la coordination des 4 clubs d'ânés jeudi 10 juillet 2008.

Votre itinéraire :

8h30 Vernier village

8h45 Avenue du Lignon 53

9h00 Libellules, arrêt de bus

9h15 Châtelaine-Balexert,

local du club des ânés.

9h45 Genève, quai de la machine.

Descente du Rhône jusqu'au débarcadère Peney/Verbois. Arrivée vers

11h15 reprise de votre autocar 12h15

pour l'auberge communale de Satigny.

Apéritif d'accueil et repas de midi (kir,

tarte aux poireaux, fricassée de porc

genevoise, gratin de pommes de terre,

légumes de saison, flan caramel, vin

rouge et café).

Après-midi: découverte de la campagne genevoise en autocar.

Retour à Genève à 18h30 env.

Pour les personnes non-membres d'un club qui souhaiteraient accompagner leurs amis, le prix de cette journée s'élève à CHF 67.--.

En devenant membre d'un des quatre clubs d'ânés de la commune de Vernier, vous ne payerez que CHF 42.-, (dont à déduire la participation allouée par le club).

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service de l'action sociale et des solidarités de la commune, Thomas Savary, au tél. 022 306 06 70.

Aînés d'Avanchet

Venez vous exprimer sur vos loisirs et ceux que vous souhaitez le mercredi 25 juin 2008 à 9h au centre de quartier des Avanchets (à l'intérieur du centre commercial)

Renseignements : service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Clubs d'aînés

■ Club de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40. Mardi, mercredi et jeudi 14h15- 17h15.

■ Club des Libellules

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10 - 1219 Le Lignon, tél. 022 797 13 97.
Lundi, mardi et jeudi 14h-17h30.

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53, 1219 Le Lignon, tél. 079 767 41 21. Mardi, mercredi et vendredi 14h-17h.

■ Club de Vernier-Village

Centre de quartier de Poussy, Tél. 078 684 68 55. Mercredi et vendredi 13h30-17h.

A la MACAV

Du 9 au 27 juin 2008

Rita Casimir, aquarelles
Lundi-samedi de 14h30 à 17h30.
52, rue du Village.
Tél. 079 401 01 90.

Grande soirée musicale

Samedi 7 Juin 2008 à 21h30

Naima ABABSA

Chants d'Algérie, Maroc et Tunisie
Salle des fêtes d'Avanchet-Salève
en face de l'entrée du parking P3
de Balexert.

www.aldjazair.ch

Tél. 077 426 68 73

Participez au vide grenier du Lignon

Le 13 septembre 2008, vous aurez tous, enfants et adultes, la possibilité de venir vendre les objets dont vous n'avez plus l'utilité sur la place du Lignon.

Pour cela, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de le retourner à l'adresse indiquée avant le 31 août 2008 pour qu'une place vous soit attribuée.

Une participation de CHF 2.-- sera demandée aux adultes lors de l'attribution de leur emplacement. Une table pourra être empruntée pour l'exposition des objets contre une caution de CHF 20.--.

La vente se déroulera par n'importe quel temps de 10h à 17h et les personnes inscrites pourront venir



entre 8h et 10h sur la place pour préparer leur stand.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à cette proposition.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter durant la semaine entre 14h et 15h :

Marilou, tél. 078.648.94.53 ou
Corinne, tél. 079.690.31.12 ou
Sonia, tél. 079.693.39.70.



INSCRIPTION POUR LE VIDE GRENIER DU 13 SEPTEMBRE 2008

Nom :

Prénom :

Adresse.

N° tél.: Age:

Besoin d'une table: OUI NON

A retourner à : Mme Marilou MATIAS-SCHMIDT
Avenue du Lignon 15, 1219 Le Lignon



Prévenir les risques liés à la canicule

En prévision d'une possible canicule, dont les risques d'atteinte à la santé touchent en particulier les personnes âgées, le Service de l'action sociale et des solidarités vous invite à détacher cette page "Que faire en cas de canicule": collez-là sur votre frigo, et pensez aux personnes autour de vous à qui ces conseils pourraient aussi être utiles !"

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.
Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.
Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER



> Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

> La nuit: bien ventiler

> Porter des vêtements clairs, amples et légers



> Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif



> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Destinataire d'information: «Des liens en cas de canicule» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Office fédéral de l'environnement OFEV